

# Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Mars 2016

## Synthèse du rapport régional de l'évaluation de l'IEJ en Guadeloupe

Ce document constitue la synthèse du rapport régional d'évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en Guadeloupe, suite aux premiers travaux d'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ en France en 2015.



L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été mise en place par l'Union européenne pour lutter contre le chômage des jeunes et accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Ce fonds spécifique est **abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** et s'adresse aux régions des Etats membres dont le taux de chômage des jeunes dépasse **25%**. Il doit permettre de financer des actions en faveur des « **NEET** », les jeunes qui ne sont pas scolarisés, et qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La France a bénéficié d'une dotation de **310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ**, auxquels s'ajoutent **312 millions d'euros de FSE**. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (65% des fonds), géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (35% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Au total, **16 territoires** ont bénéficié de l'IEJ en France.



### Chiffres clés

#### L'IEJ en France c'est :

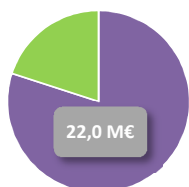
- 622** millions d'euros IEJ-FSE
- 16** territoires éligibles (13 Régions et 3 Départements)
- 1** Programme Opérationnel National spécifique IEJ, géré par l'Etat
- 12** Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ, gérés par les Conseils régionaux

La Guadeloupe, avec un taux de chômage des jeunes qui s'élève à **56,3%** en 2012, fait partie des territoires éligibles à l'IEJ. La région est par ailleurs concernée par des **problématiques importantes de qualification** chez les jeunes, de décrochage scolaire et d'illettrisme. En 2014, **21,8%** des 15-24 ans entrent ainsi dans la catégorie des jeunes « **NEET** » (soit environ **12 000 jeunes**).

Au total, le territoire guadeloupéen a bénéficié d'une enveloppe de **22 millions d'euros d'IEJ-FSE** (dotation spécifique IEJ et abondement FSE), dont **8,6 millions d'euros sont gérés par la Dicccte** (autorité de gestion déléguée pour le Programme Opérationnel National IEJ de l'Etat), et **10,6 millions d'euros par le Conseil régional**.

### Données clés

**22 millions d'euros IEJ-FSE en Guadeloupe**



**10,6 millions d'euros IEJ-FSE gérés par le Conseil régional**

**8,6 millions d'euros IEJ-FSE gérés par la Dicccte**

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
2,2 M€	2,2 M€	0,4 M€

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
8,8 M€	8,8 M€	1,6 M€

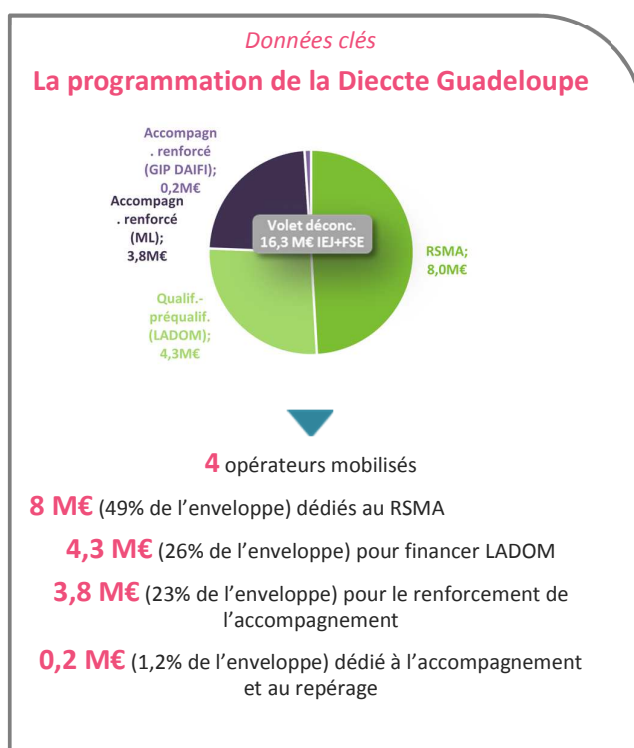
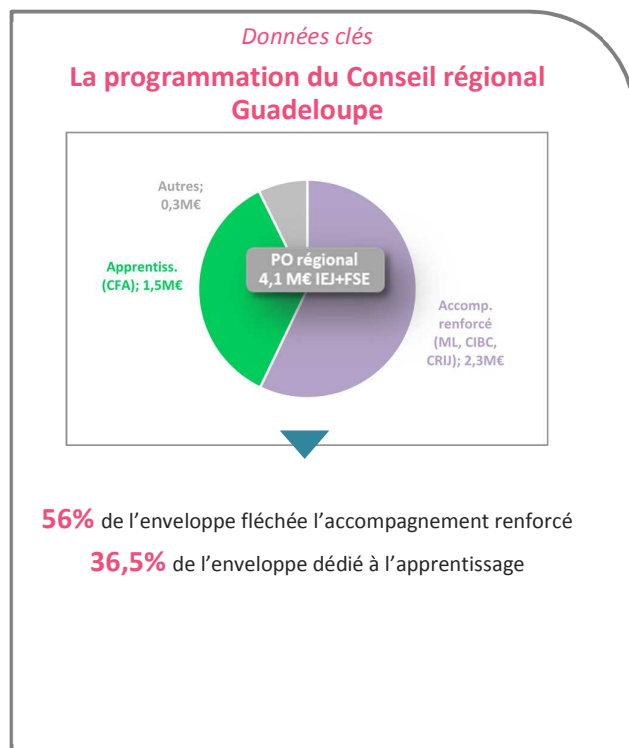


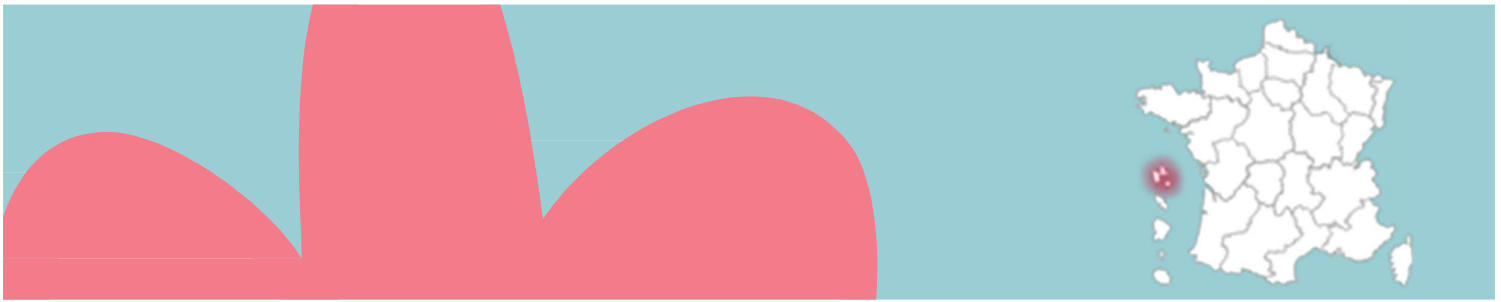
## Les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement, par le Conseil régional comme par la Dieccte

Pour agir vite et auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée **avant le 31 décembre 2015**. En Guadeloupe, **les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement** par le Conseil régional et par la Dieccte. Cette programmation rapide tient notamment au **choix des dispositifs qui ont été financés dans le cadre de l'IEJ**.

Le **Conseil régional** a retenu des actions de soutien à l'apprentissage, compte tenu des difficultés d'insertion majeures rencontrées par les jeunes NEETs et de leur faible niveau de qualification. C'est aussi **dans l'esprit du schéma régional des politiques de jeunesse** (et notamment de son axe 2 « La rationalisation des interventions et de la couverture des besoins ») et pour démultiplier, au-delà des dispositifs pivots du territoire soutenus par la Dieccte, le spectre d'actions d'accompagnement vers la formation et l'apprentissage en Guadeloupe que le Conseil Régional a réalisé sa programmation.

La **Dieccte** n'a pas mis en œuvre d'appel à projets pour mobiliser les porteurs de projets. Sa démarche a été guidée par les objectifs spécifiques aux DROM du PO national impliquant la mobilisation du SMA et de LADOM dans un premier temps, puis en mobilisant l'écosystème d'acteurs de la région sur le renforcement d'actions existantes ou sur de nouvelles actions. Ainsi, la programmation du volet déconcentré reprend bien les objectifs du PO national spécifiques aux DROM mais approfondit moins l'objectif de repérage précoce des jeunes.





## L'IEJ a principalement été mobilisée pour mettre en place des parcours d'accompagnement renforcé, destinés aux jeunes NEET du territoire

### Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

Environ **12 000 jeunes de 15 à 24 ans** peuvent être considérés comme étant dans une situation de « NEET » en 2014 en Guadeloupe. Parmi eux se trouvent à la fois des jeunes qui ont temporairement un statut de NEET (les jeunes diplômés par exemple, qui sont dans l'attente de leur premier emploi), et d'autres jeunes, plus vulnérables, qui sont NEET depuis plus longtemps (par exemple les jeunes décrocheurs, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail). De fait, la population des jeunes NEET se renouvelle constamment et les données disponibles permettent uniquement de réaliser une photographie à un « instant T », qui ne prend pas en compte les flux de jeunes qui entrent et sortent de cette population de « NEET ».

En Guadeloupe, le **Conseil régional** vise à atteindre **969 jeunes NEET sans qualification dans le cadre de son Programme Opérationnel**. A fin 2015, peu de données sont disponibles en ce qui concerne le nombre de participants sur le PO régional, les actions démarrant pour la plupart en 2016.

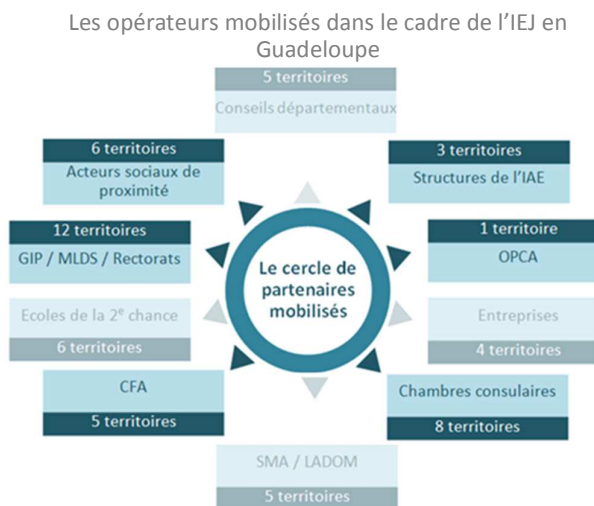
Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la **Dieccte**, de premiers effets encourageants sont à noter concernant le RSMA ET LADOM en termes de prise en charge des jeunes NEETs : Ma Démarche FSE recense 639 jeunes entrés dans une action du volet déconcentré au 31 décembre 2015, pour un objectif de 3 005 jeunes.

*Chiffres clés*

**Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Guadeloupe**

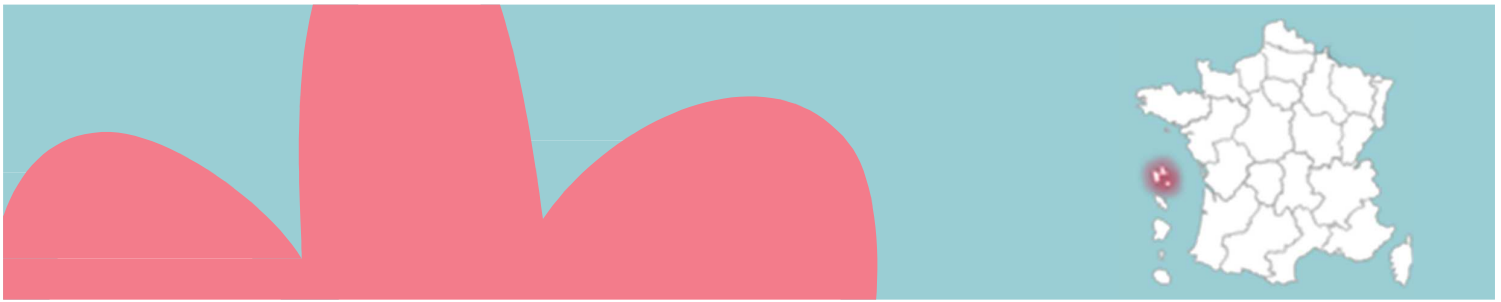
<b>PO régional</b>	<b>969</b> jeunes NEET ciblés ND
<b>Actions Direccte</b>	<b>3 005</b> jeunes NEET ciblés <b>639</b> participants

### Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?



Pour le **Conseil régional**, le fléchage de l'IEJ sur l'accompagnement renforcé mobilise des actions complémentaires à celles de la DIECCTE tout en s'efforçant d'ouvrir la programmation (association St Jean Bosco, rattachée aux Apprentis d'Auteuil).

La programmation de la **Dieccte** Guadeloupe mobilise un cercle d'opérateurs connus et habitués du FSE **permettant de sécuriser la programmation sur un volume élevé de participants**. L'IEJ permet cependant aux deux autorités de gestion de financer des expérimentations (projet « No-NEETs » du GIP DAIFI) ou de financer des actions relativement structurelles qui n'auraient sans doute pas pu émerger à court terme et/ou sous cette forme faute de financement, mais qui avaient été pressenties, telles que la mise en place de classes préparatoires à l'apprentissage au CFA de l'URMA.



**Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?**

**Avec le financement d'ETP « dédiés », l'IEJ vise à soutenir des actions d'accompagnement renforcé, favorisant l'intensification de la relation conseiller-jeune, et la multiplication des supports pédagogiques (temps individuels, collectifs, immersions en entreprises...). Près de 40% des fonds IEJ programmés le sont sur des actions d'accompagnement renforcé en Guadeloupe (hors RSMA). Ces actions représentent 25% des fonds programmés sur le PO national en Guadeloupe » et la quasi-totalité des fonds sur le PO régional via notamment l'accompagnement vers l'apprentissage de l'association St Jean de Bosco, le CFA de l'URMA ou le bilan de compétences du CIBC de Guadeloupe. Les actions programmées en Guadeloupe visent bien à l'amélioration et l'enrichissement de l'offre de services d'accompagnement, et l'apport d'ETP dédiés renforce la plus-value qualitative (notamment pour les Missions locales). La Guadeloupe se distingue également des autres régions par l'amélioration de la prise en charge des freins sociaux à l'insertion.**

**Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?**

**Les autorités de gestion de Guadeloupe ont affiché l'ambition d'organiser des parcours de jeunes NEET vers l'insertion, ce qui se traduit dans les actions mises en œuvre.** Le **Conseil régional** valorise la notion de parcours en complément des actions soutenues par la DIECCTE ; les actions s'attachent à sécuriser les parcours existants au sein des classes préparatoires du CFA de l'URMA notamment. La **Dieccte** a quant à elle favorisé la programmation de dispositifs intégrés tels que le RSMA et le projet « No-NEETs » du GIP DAIFI (qui accompagne les jeunes de leur repérage à leur insertion), et le maillage des actions entre elles (mobilité des jeunes de Saint Martin soutenue par LADOM vers le RSMA de Guadeloupe), en articulant plusieurs dispositifs, du repérage à la mise en emploi.

**Dans les faits,** le maillage existe bien entre les dispositifs de chaque autorité de gestion, mais a du mal à se concrétiser. En amont, les autorités de gestion se sont mobilisées **pour communiquer sur** les finalités et modalités de mise en œuvre de l'IEJ auprès des acteurs, en accord avec les lignes de partage définies. En témoignent plusieurs réunions d'information qui ont été co-organisées par les 2 autorités de gestion. Mais l'animation territoriale de l'IEJ demeure limitée une fois les actions déployées, et les transitions entre les actions d'accompagnement et les actions de formation manquent de fluidité.

*Données clés*

**Parcours individualisés de réussite – projet « No NEETs »**

<b>Phase 1</b>	Repérage du public cible Diagnostic et définition d'un parcours adapté, d'un projet professionnel Accompagnement sur les apprentissages lacunaires Mise en relation avec les organismes ou entreprises aptes à la prise en charge Immersion via la mobilité sur un parcours de rupture et de découverte de filières ou de métiers en lien avec son projet professionnel (animation, environnement, mer) Suivi et insertion du jeune dans le monde du travail
----------------	---

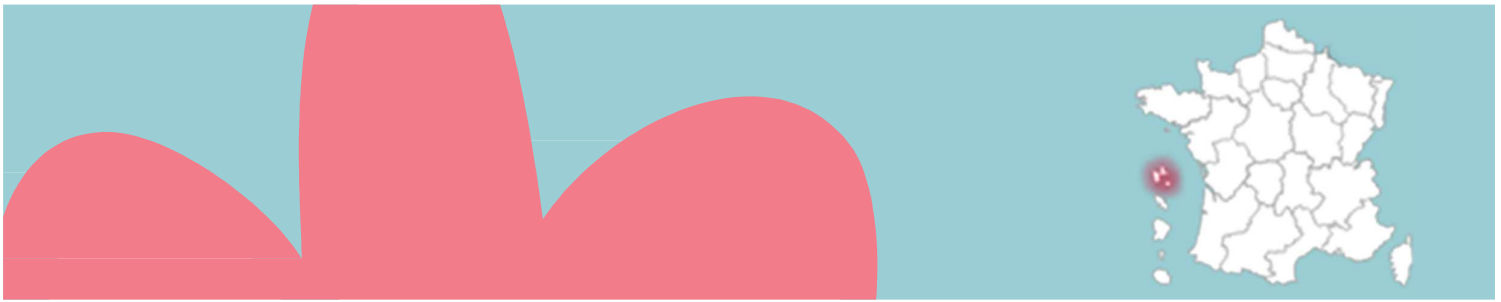
Projet d'expérimentation mis en œuvre sur le territoire de Saint-Martin

*Données clés*

**Accompagnement vers la formation en apprentissage**

Actions de repérage Rectorat et ML	Actions d'accompagnement
Jeunes particulièrement éloignés du système de formation ou de l'emploi (ex. : jeunes en déshérence souffrant d'addictions,)	Parcours de remobilisation et d'accompagnement global de 6 mois (prise en charge des problématiques de dépendance, de logement et mise en situation à travers un plateau technique).

L'association est en lien avec le CFA et le lycée professionnel portés également par les Apprentis d'Auteuil.



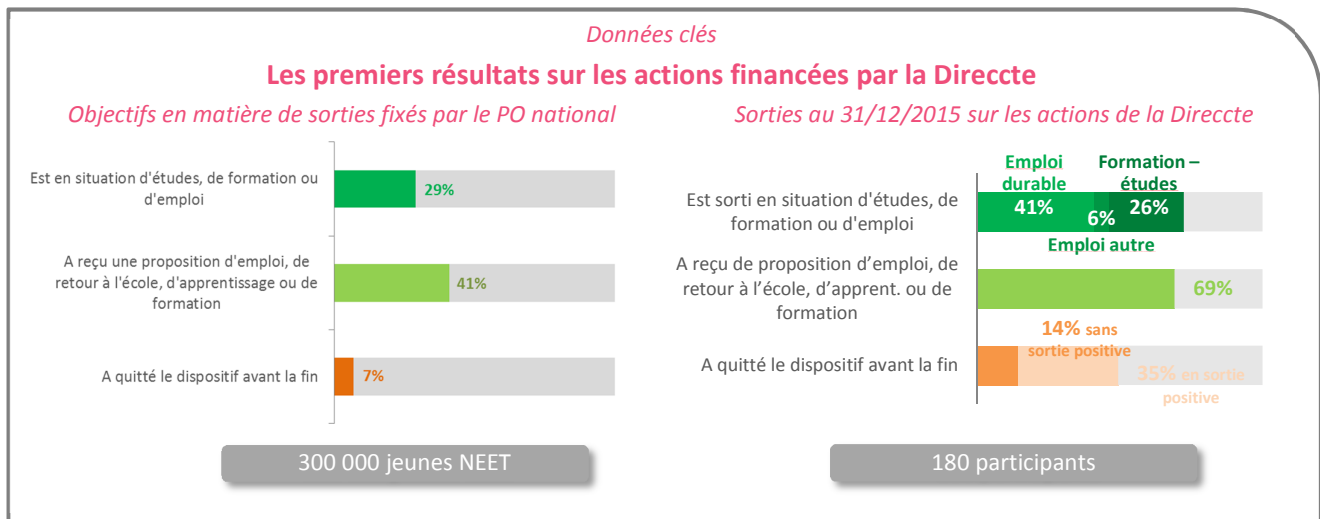
## L'IEJ permet avant tout d'accompagner « mieux » et « plus » des jeunes déjà connus et de conforter les partenariats préexistants

### Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes NEET accompagnés ?

En Guadeloupe, les données disponibles sur les jeunes atteints grâce à l'IEJ ne concernent que les actions financées par la **Dieccte** (données saisies dans le logiciel de suivi « Ma démarche FSE »).

Une analyse des profils des participants montre qu'ils ont un profil similaire au public pris en charge sur les dispositifs soutenus par l'IEJ à l'échelle nationale et qu'ils ne sont pas particulièrement éloignés de l'emploi malgré les difficultés socio-économiques du territoire guadeloupéen. L'atteinte de publics « nouveaux », non pris en charge jusqu'alors ou particulièrement éloignés de l'emploi demeure, fin 2015, difficilement observable. Cependant, ce constat pourrait évoluer avec le déploiement des actions du PO régional car certaines d'entre elles visent les jeunes placés sous main de justice (mission locale) ou des jeunes en déshérence (Bosco Initiatives Jeunesse).

Les premiers résultats concernant les sorties montrent par ailleurs que les taux de sortie vers l'emploi et vers la formation sont très nettement supérieurs aux objectifs fixés du PO national avec 73% de sorties « positives » et supérieurs aux taux constatés au niveau national (31% de sortie vers un emploi durable, 7% vers un autre emploi et 14% vers une formation ou des études). En revanche, le taux d'abandon en cours de dispositif est plus élevé que l'objectif du PO (mais plus faible qu'au niveau national).



### Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

Enfin, la portée de l'IEJ sur les partenariats locaux semble plutôt porteuse de valeur ajoutée, notamment en raison de l'effort conjoint des deux autorités de gestion pour mettre en œuvre un modèle concerté, en raison de lignes de partage difficilement lisibles.

Ainsi, l'IEJ met bien en avant et **renforce l'offre de services territoriale existante** : les **dispositifs pivots ou spécifiques au territoire guadeloupéen** (RSMA, LADOM, mission locale) sur le PO national et des acteurs associatifs locaux sur le PO régional. Les choix initiaux de mise en œuvre démontrent aussi **l'attention particulière des autorités de gestion à la complémentarité des actions IEJ entre elles**. En témoigne les approches différentes mais bien complémentaires de programmation des 2 autorités de gestion : sécurisation auprès des dispositifs pivots pour la Dieccte et démultiplication sur le territoire des actions d'accompagnement, de formation et d'apprentissage pour le Conseil Régional. Il s'agit désormais pour les autorités de gestion de renforcer l'animation territoriale du déploiement pour garantir la bonne coordination opérationnelle des acteurs.



En effet, l’animation est insuffisamment structurée et coordonnée entre les autorités de gestion une fois la programmation lancée. Ainsi, la coordination des autorités de gestion semble s’estomper sur le pilotage du déploiement des actions et leur articulation opérationnelle, ce qui peut engendrer des difficultés pour le déploiement des actions au service d’un parcours.

## Les recommandations pour la poursuite de l’IEJ en Guadeloupe

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d’atteinte des résultats	
			Court terme	Moyen terme
Approche de programmation	Direccte, Conseil Régional et acteurs du CREFOP	Réaliser un diagnostic territorial plus détaillé : <ul style="list-style-type: none"> <li>Sur les jeunes NEET de la région pour mieux identifier/comprendre leurs besoins</li> <li>Sur l’offre d’accompagnement du territoire et ses lacunes</li> </ul>		X
	Direccte et Conseil Régional	Adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l’IEJ : plan d’action régional Etat-Région, actions de communication communes, appel(s) à projet commun(s), etc.		X
		Favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets (les appels pourraient inciter, dans leurs critères de sélection, à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches intégrés)		X
		Adopter une approche encore plus proactive dans le démarchage et l’accompagnement de nouveaux partenaires en s’appuyant sur un diagnostic territorial plus poussé		X
		Finaliser la programmation en investissant des actions qui permettraient de maximiser les impacts attendus et de répondre aux enjeux d’emploi : <ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture territoriale des actions soutenant l’apprentissage (CFA),</li> <li>Mobilisation des acteurs de la sphère sociale (identification et repérage des jeunes), des réseaux de soutien à l’entrepreneuriat et du monde économique, etc.</li> </ul>	X	
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d’actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l’optique d’une évaluation contrefactuelle en 2018	X	X
Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional			X	
Pilotage des impacts et des résultats	Direccte, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes notamment sur les actions critiques (mission locale et actions du PO régional) en s’appuyant sur les instances existantes ainsi que le profil du public atteint (impact potentiel des actions de Verte Vallée ou Saint Jean Bosco)	X	
		Surveiller de près l’état des lieux des sorties pour confirmer les 1ers résultats encourageants et détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO et mettre en place les plans d’actions adéquats	X	
Animation du déploiement	Direccte, Conseil Régional, opérateurs	Structurer et renforcer l’animation territoriale à l’échelle infra-régionale et régionale en mettant en place des réunions communes avec l’ensemble des opérateurs pour s’assurer de la bonne articulation des actions entre elles (RSMA – LADOM et accompagnement – formation) et mieux accompagner les opérations moins visibles (GIP DAIFI)	X	
		Anticiper la question de la pérennisation de l’association Saint Jean Bosco et de l’expérimentation du projet « No-NEETs » du GIP DAIFI	X	

# PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)

